

Séance extraordinaire du conseil municipal du 28 septembre 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 28 septembre 2017 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

Présentation du projet de règlement d'emprunt 230-2017 - pavage de différentes rues

Conformément aux dispositions de *l'article 356 de la Loi sur les cités et villes*, monsieur le conseiller, Christian Goulet, présente le projet de règlement numéro 230-2017 *aux fins de décréter sur différentes rues et parties de rues des travaux de pavage, de réfection du pavage de la rue du Tricentenaire et de procéder à ces fins, à un emprunt de 1 465 649 \$.*

Période de questions

Lors de la période de question, aucune personne n'étant présente, il n'y a eu aucune intervention.

2017-09B-01

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 29^e jour du mois de septembre 2017.

Jean Claude Gravel, maire